



GUIDE DU PARENT

ÉDITION COVID-19

PUBLICATION ORIGINALE : 18 MAI

MISE A JOUR : 3 JUIN

Terrain de Jeux de Scott

tdjscott@hotmail.fr

Table des matières

| | |
|--|----------|
| Horaire été 2020 | 2 |
| Inscriptions en ligne | 2 |
| Dates des inscriptions (deuxième vague) | 2 |
| Fonctionnement | 2 |
| Confirmation d'inscription..... | 2 |
| Paiement | 2 |
| Ordre de priorité..... | 3 |
| Directives de la Santé Publique | 4 |
| Distanciation physique..... | 4 |
| Activités extérieures | 4 |
| Limitation des contacts physiques | 4 |
| Mesures d'hygiène..... | 4 |
| La vision du Terrain de Jeux de Scott | 5 |
| Changements liés à la COVID-19 – Terrain de Jeux | 5 |
| Ratios | 5 |
| Formation de sous-groupes..... | 5 |
| Journées de pluie | 5 |
| Sorties | 6 |
| Vendredi après-midi | 6 |
| Piscine | 6 |
| Lieu intérieur attitré par groupe | 6 |
| Enfants à besoins particuliers | 7 |
| Gestion du matériel | 7 |
| Embauche de responsables de la désinfection | 7 |
| Formations | 7 |
| Procédure en cas d'éclosion sur le site..... | 7 |
| Rassemblements..... | 7 |
| Procédure d'arrivée et de départ (service de garde)..... | 8 |
| Chandails de TDJ | 8 |
| Lunchs froids | 8 |
| Tarifs | 8 |

À PROPOS

L'équipe de direction du Terrain de Jeux s'est questionnée longtemps sur la décision d'ouvrir ou non ses portes pour les jeunes de Scott cet été. Respecter les directives de la Santé Publique nous impose tout un casse-tête d'organisation mais s'il y a bien un TDJ qui peut relever le défi, c'est celui de Scott ! En effet, en temps de crise, nous croyons qu'il est important d'offrir un service de qualité aux citoyens qui en ont besoin. **Nous avons donc pris la décision d'ouvrir le Terrain de Jeux de Scott pour l'été 2020.**

Ce guide permet de livrer un aperçu de l'été 2020, de tous les changements apportés et des nouvelles mesures mises en place. Veuillez prendre note que certaines informations peuvent être modifiées d'ici le début du TDJ tout dépendant des normes imposées par la Santé Publique.

Bonne lecture !



INSCRIPTIONS

Horaire été 2020

Semaine 1 : 29 juin au 3 juillet (**FERMÉ 1^{er} JUILLET**)
Semaine 2 : 6 juillet au 10 juillet
Semaine 3 : 13 juillet au 17 juillet
Semaine 4 : 20 juillet au 24 juillet
Semaine 5 : 27 juillet au 31 juillet
Semaine 6 : 3 août au 7 août
Semaine 7 : 10 août au 14 août

Inscriptions en ligne

Dates des inscriptions (deuxième vague)

Début : samedi 6 juin 2020 dès 9h00 (faites vite, nombre de place limité !)
Fin : dimanche 7 juin 2020 à 23h59

Fonctionnement

L'inscription se fera par *Google Form* (questionnaire en ligne). Le 6 juin à 9h00 (AM), le lien du formulaire sera publié sur le site de la municipalité, la page Facebook *Loisirs de Scott* et le groupe Facebook *Parents TDJ Scott*.

Préparez-vous en ayant en main les informations suivantes :

- Le numéro d'assurance sociale du répondant (pour le relevé 24)
- Les semaines auxquelles votre enfant sera présent au TDJ

Confirmation d'inscription

Un courriel d'acceptation ou de refus de l'inscription vous sera envoyé avant **le mercredi 10 juin.**

Paiement

Aucun paiement ne sera requis au moment de l'inscription. Si votre enfant a une place au TDJ, une facture sera envoyée par courriel.

Ordre de priorité

Les ratios moniteur/enfants imposés par la Santé Publique (voir section suivante) nous imposent de réduire le nombre de jeunes que nous accueillerons cet été. Nous prévoyons **accueillir environ 35% moins de jeunes** par rapport à 2019.

Considérant le nombre de place limité, les inscriptions seront priorisées en respectant l'ordre suivant :

1. Les enfants des employés de la municipalité de Scott
2. Les enfants résidents de Scott (groupes 1 à 8) | *1^{er} arrivé, 1^{er} servi*

Automatiquement, les enfants ci-dessous seront placés sur une **liste d'attente**. S'il reste de la place, nous comblerons selon l'ordre suivant :

3. Les enfants non-résidents de Scott (groupes 1 à 8) | *1^{er} arrivé, 1^{er} servi*

Note : Nous avons un nombre limité de places par groupe d'âge. Il se peut donc que si le groupe d'âge de votre enfant est complet, votre inscription sera mise en attente.

INFORMATIONS RELATIVES À LA COVID-19

Directives de la Santé Publique

Voici les 4 directives sur lesquelles nous basons nos décisions :

Distanciation physique

Assurer un espace de 2 mètres entre les participants et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.

Activités extérieures

Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie seulement en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.

Limitation des contacts physiques

Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants.

Mesures d'hygiène

Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

La vision du Terrain de Jeux de Scott

Si la situation le permet toujours le 29 juin, nous ouvrirons nos portes pour l'été 2020 en élaborant des mesures qui permettront de minimiser les risques de contagion à la Covid-19. Cependant, il est possible que malgré ses efforts, le Terrain de Jeux de Scott ne puisse garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion. En inscrivant votre enfant au Terrain de Jeux de Scott, vous vous engagez à vous conformer aux mesures établies en acceptant les risques.

Changements liés à la COVID-19 – Terrain de Jeux

Ratios

Le mercredi 3 juin, les ratios de la Santé Publique ont augmenté. Cela nous permet d'accueillir davantage d'enfants. Ainsi, nous ferons une deuxième vague d'inscriptions.

Formation de sous-groupes

En respectant les ratios ci-haut, nous formerons des sous-groupes auxquels seront attribué un seul moniteur pour tout l'été. Ceci permettra de limiter les contacts entre les enfants et les moniteurs et ainsi de réduire la transmission. Nous demanderons aux moniteurs et aux enfants de respecter la distance de 2 mètres entre chaque sous-groupe mais nous sommes conscients qu'il sera difficile de respecter celle-ci à l'intérieur de son sous-groupe.

Journées de pluie

Considérant qu'il sera quasi impossible pour les moniteurs d'appliquer les mesures de distanciation sociale lors des journées de pluie à l'intérieur, nous avons élaboré un système similaire à celui des écoles lors des journées tempêtes en hiver.

Si les prévisions météo de la journée annoncent de grandes quantités de pluie sur une longue période de temps, **nous fermerons le TDJ pour assurer la sécurité des jeunes et des moniteurs.** Notre décision sera annoncée avant 6h00 AM sur le groupe Facebook des parents. Comme à l'école, nous aurons une réserve de 3 jours de pluie qui seront non-remboursables. Si nous devons excéder ce nombre, nous créditerons 10\$/journée de pluie à partir de la 4^{ème} journée de fermeture. Ce montant sera crédité directement au compte des loisirs de chaque famille en fonction du nombre d'enfants inscrits (1 enfant

inscrit = 10\$ | 2 enfants = 20\$ | 3 enfants = 30\$). Ce montant pourra être crédité à votre prochaine inscription à une activité des loisirs.

Sorties

Puisque les transports en autobus ne sont pas recommandés par la Santé Publique et que plusieurs sites récréotouristiques sont fermés, nous avons pris la décision d'annuler les sorties prévues en 2020. Nous privilégierons plutôt les activités spéciales à l'extérieur comme les randonnées à vélo et la machine à mousse.

Vendredi après-midi

Le forfait complet du Terrain de Jeux 2020 inclura 7 semaines d'activités selon l'horaire suivant : *lundi au jeudi de 9h00 à 16h00 + vendredi de 9h00 à 12h00*. **Le vendredi de 13h00 à 16h00 n'est pas inclus dans le forfait.** Nous offrons toutefois le vendredi PM en service de garde, c'est-à-dire que l'enfant sera libre dans le parc et pourra profiter de la piscine en alternance selon les ratios. L'inscription pour cette période se fera par courriel à la semaine et engendrera un coût supplémentaire de 5\$ (8\$ N-R) par vendredi après-midi.

Piscine

Le nombre d'enfant permis à la piscine étant restreint, nous devons créer un horaire de rotation pour la piscine. Nous ajusterons celui-ci en fonction du nombre d'enfants que nous accueillerons par semaine. Au moins une fois par après-midi, votre enfant aura accès à la piscine pour une durée limitée.

Lieu intérieur attribué par groupe

Afin d'éviter la contagion entre les groupes, ceux-ci auront chacun leur endroit attribué parmi les différents sites à la disposition du Terrain de Jeux (Centre de Loisirs Atkinson, église, cabane de la patinoire, etc.) Cet endroit sera utilisé lorsque nécessaire pour la pratique d'activités intérieures comme le bricolage, **en particulier lors de canicule ou de faible pluie.** Chaque groupe utilisera toujours la même toilette au Centre de Loisirs. Nous déterminerons aussi une porte précise que le groupe utilisera toujours pour entrer dans le Centre de Loisirs. Aussi, dans la mesure du possible nous ferons de la sensibilisation auprès de moniteurs afin qu'ils optent pour des jeux à l'extérieur, sans matériel partagé ni contact direct.

Enfants à besoins particuliers

Nous sommes présentement en train de réorganiser les postes à l'intérieur de notre équipe pour permettre aux enfants à besoins particuliers d'être accompagnés.

Gestion du matériel

Chaque groupe aura son propre matériel. Il sera de la responsabilité du moniteur de s'assurer de le nettoyer régulièrement. Au Service de Garde et pour le matériel commun, nous fonctionnerons avec un système de bacs : bac propre qui contient le matériel désinfecté et bac à désinfecter qui contient le matériel ayant été utilisé une fois.

Embauche de responsables de la désinfection

Nous engagerons des employés supplémentaires qui seront responsables de désinfecter les surfaces, endroits et matériaux du Centre de Loisirs et des autres sites : poignées de portes, crayons du service de garde, toilettes, tables, etc. Il y aura **deux** désinfections par jour.

Formations

Les moniteurs et responsables du service de garde recevront des formations en lien avec les nouvelles mesures sanitaires. De plus, ils assisteront aux formations habituelles de façon virtuelle.

Procédure en cas d'éclosion sur le site

En cas d'éclosion de la Covid-19 sur le site, nous serons contactés par la Santé Publique. Celle-ci nous informera de la marche à suivre selon la situation. Advenant une situation préoccupante qui concerne votre enfant, vous serez informés rapidement. Voici un lien très informatif sur le sujet :
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-210-34W.pdf>

Rassemblements

Les rassemblements du matin et du midi seront annulés. Les moniteurs prendront leur groupe à 9h00 et les laisseront au service de garde à 16h00.

Procédure d'arrivée et de départ (service de garde)

| | <u>Service de garde du matin</u> | <u>Service de garde du soir</u> |
|------------------|----------------------------------|---------------------------------------|
| Horaire : | 6h45 à 9h00 | 16h00 à 17h30 |
| Lieu : | Centre de Loisirs Atkinson | Parc municipal (6 ^{ème} rue) |

Des changements significatifs seront apportés lorsque vous venez porter et chercher votre enfant au service de garde. Plus de détails à venir.

Chandails de TDJ

Le but du chandail de TDJ qui était distribué à chaque enfant était de pouvoir l'identifier pendant les sorties. Puisque nous n'avons pas de sorties cette année, nous ne ferons de chandails pour les enfants.

Lunchs froids

Cet été, les lunchs froids seront à prioriser pour réduire au maximum le contact et l'achalandage aux micro-ondes.

Tarifs

Le prix du TDJ augmente cette année pour les raisons suivantes :

- Le salaire minimum augmente à 13,10\$/heure ;
- Pour respecter les ratios, nous devons augmenter le nombre de moniteurs et réduire le nombre d'inscriptions d'enfants ;
- Nous devons faire l'achat de matériel supplémentaire pour chaque groupe ;
- Nous devons faire l'achat de matériel de nettoyage et de désinfection ;
- Le prix comprend du lundi au vendredi midi (les autres années, le prix complet comprenait seulement du lundi au jeudi) ;
- Nous engagerons des responsables de la désinfection ;
- Nous ajoutons deux journées et demi supplémentaires à la fin de l'été.

Tarif été complet (lundi-jeudi 9h à 16h + vendredi 9h à 12h) :

~~385\$ (résident)~~

~~495\$ (non-résident)~~

350\$ (résident)

Nous ne ferons aucune inscription à la semaine ou à la journée.

Tarif supplémentaire pour un après-midi du vendredi :
5\$ (résident) 8\$ (non-résident)

Service de garde* :
3\$ / période (résident) 4\$/période (non-résident)

* Cette année, au lieu de fonctionner à l'heure (comme en 2019), nous comptabiliserons le service de garde en PÉRIODES. **Qu'est-ce qu'une période ?** La journée contient 2 périodes : celle du matin (6h45 à 8h45) et celle du soir (16h15 à 18h00). Dès que l'enfant se présente à l'intérieur de ces heures, le tarif d'une période (3\$) est ajouté à sa facture.

VOTRE RÔLE EN TANT QUE PARENT

Après avoir lu ce guide, il est de votre responsabilité de décider si le service du Terrain de Jeux est essentiel pour votre enfant dans la situation actuelle. Puisque que le nombre de place est limité, nous comptons sur votre jugement par rapport à la nécessité de bénéficier du service du Terrain de Jeux cet été.

De plus, votre rôle en tant que parent est primordial dans la compréhension de votre enfant des nouvelles règles établies. Nous comptons sur votre collaboration pour faire comprendre à votre enfant l'importance de bien respecter les mesures sanitaires mises en place.

Finalement, si vous ou votre enfant présentez des symptômes, il sera de votre responsabilité de le garder à la maison jusqu'à temps que ceux-ci disparaissent et faire un test de dépistage si nécessaire.

CONCLUSION

Pour nous, un été sans Terrain de Jeux n'était tout simplement pas envisageable 😊 Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour créer un environnement agréable, amusant et sécuritaire pour vos enfants. N'hésitez pas à nous contacter par courriel (tdjscott@hotmail.fr) si vous avez des questions ou commentaires. Nous y répondrons avec plaisir !

Guide rédigé par

Maude Simard
Coordonnatrice

Marianne Guay
Coordonnatrice

Marie-Ève Drolet
Directrice des Loisirs